



Prelevement prevoyance mais pas affiliée

Par **lila8932**, le **10/12/2013** à **17:48**

Bonjour,

je suis salariée du privé depuis le 11 février 2011 dans la même entreprise jusqu'à ce jour. Sur mes feuilles de paie j'ai une retenue salariale sur une ligne où est marqué prévoyance Ncadre, et mon employeur cotise sur une ligne où il y a marqué forfait social prévoyance. j'en conclus donc que je cotise moi-même à une prévoyance.

Aujourd'hui je suis en arrêt depuis plus de 3 mois suite à une grossesse à risque (septembre, octobre, novembre) où je suis indemnisée par la sécu et par mon employeur. Ce dernier m'a appris qu'au mois de décembre c'était la prévoyance qui prenait en charge mon maintien de salaire.

J'ai contacté ma prévoyance pour connaître les délais de paiement et là, surprise, ils m'ont annoncé que je n'étais (ni par mon numéro de sécu, ni mon nom) affiliée chez eux.

De plus, j'ai bien demandé : mon entreprise est-elle bien affiliée chez eux ?

Je voulais savoir si cela est normal que ma prévoyance ne me retrouve pas dans ses dossiers, si mon employeur avait fait une erreur ou tout simplement si cela est tout à fait normal.

Et si erreur il y a, cela peut-il me pénaliser ?

Je vous remercie d'avance

cordialement

Par **P.M.**, le **10/12/2013** à **23:03**

Bonjour,

Il faudrait déjà en parler avec l'employeur et lui demander de régler la situation puisque, a priori, c'est lui qui doit faire la déclaration à la prévoyance pour qu'elle indemnise...